



COMISSÃO DA CEDEAO

**Quatrième réunion du Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la
sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO)**

Togo – Lomé, le 20 mars 2016

RAPPORT FINAL

I. INTRODUCTION

A l'initiative de la Commission de la CEDEAO et de ses partenaires, sur invitation de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), s'est tenue, le 20 Mars 2016 à Lomé en République togolaise, la quatrième réunion du Comité de Pilotage du Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO).

La réunion avait pour objectifs :

1. d'apprécier le rapport annuel et financier de la période de l'année 2015 ;
2. d'apprécier le Plan de Travail et le budget Annuel 2016 et les perspectives ;
3. de faire des recommandations pour l'amélioration des activités.

Ont pris part aux travaux, les institutions, organisations ou associations suivantes :

- Le Département en Charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau (DAERE) de la CEDEAO, qui assure la Présidence du comité de pilotage ;
- L'Agence Française de Développement (AFD) ;
- La Direction Exécutive du Hub Rural ;
- Le Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) ;
- Le Comité Inter Etats de Lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) ;
- La Direction Exécutive de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) ;
- Les organisations faîtières des organisations professionnelles ou associations de producteurs et d'éleveurs en Afrique de l'Ouest (ROPPA, APSS, RBM) ;
- L'Assistance technique au PASANAO (Consortium IRAM/AEDES/ISSALA/LARES)
- Le Réseau Ouest Africain des céréaliers (ROAC) ;

- Les coordonnateurs et experts des projets/programmes sous la tutelle de l'ARAA (PASANAO, RC, FSS, FAIM ZERO, Stocks CEDEAO) et les experts de l'ARAA.

La liste nominative des participants est jointe en annexe.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

2.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions : i) le mot introductif de M. Salifou OUSSEÏNI, Directeur Exécutif de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), ii) l'allocution de M. Jean René CUZON, Chef de projet à l'Agence Française de Développement (AFD), iii) le mot de remerciement du Dr. Lapodini Marc ATOUGA, Commissaire sortant en charge du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO, iv) l'allocution de M. Tchambakou AYASSOR, Commissaire entrant en charge du Département de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO, et v) le discours d'ouverture de M. Noël BATAKA, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage, de la Pêche et de l'Hydraulique de la République Togolaise, représentant le Ministre empêché.

Dans son intervention, M. OUSSEÏNI, Directeur Exécutif de l'ARAA a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et invités présents à Lomé.

Pour terminer, il a souhaité, pleins succès aux travaux et renouvelé la pleine disposition de l'ARAA à assurer le plein succès organisationnel et logistique de la présente rencontre.

Dans son allocution, M. CUZON, évoquant les résultats et les évolutions enregistrés en 2015, a souligné en particulier l'accord donné par l'AFD pour une prolongation de deux ans du programme, et, à l'issue de l'évaluation à mi-parcours du programme, la signature fin décembre 2015 d'un avenant à la convention AFD-CEDEAO CZZ1431. Il a rappelé que les conclusions de l'évaluation réalisée au cours du premier semestre 2015 avaient été débattues en cours d'année par les parties prenantes, et ont débouché sur des arbitrages effectués au niveau du DAERE qui ont permis de valider les orientations retenues et de procéder aux réallocations budgétaires nécessaires, actées dans l'avenant à la convention. Dans ce contexte, après avoir rappelé le taux de décaissement actuel (environ 40%), il a insisté sur l'impératif de prendre en compte de façon opérationnelle la nouvelle échéance du programme fixée à la fin 2017, et a souhaité que tous les efforts soient mis en œuvre pour s'assurer que les activités programmées en 2016-2017 puissent être menées à leur terme de façon satisfaisante dans ce délai, car il ne sera pas possible d'obtenir une nouvelle prolongation. Tout en se réjouissant des progrès atteints par le financement des opérations innovantes, il a terminé ses propos en félicitant l'équipe du PASANAO pour les résultats atteints.

Dans son mot de remerciement, le Dr ATOUGA a saisi l'occasion qui lui était offerte pour rappeler que son mandat de Commissaire était arrivé à son terme et qu'il avait assuré récemment la passation de ses pouvoirs à son successeur qu'il était heureux de pouvoir présenter aux partenaires du DAERE/CEDEAO. Il a tenu à remercier les participants pour leur collaboration au cours de son mandat, et leur a exprimé sa disponibilité pour appuyer dans la mesure de ses moyens la poursuite des efforts déployés dans la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO.

Dans son intervention, Monsieur AYASSOR, Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau de la CEDEAO, qui a pris nouvellement ses fonctions, a d'abord remercié très particulièrement Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République togolaise et son gouvernement, pour l'attention forte qu'il a accordée à la CEDEAO et à l'ARAA en lui attribuant un siège à Lomé

et en apportant un soutien quotidien au niveau politique et opérationnel. Il a salué l'action de l'ARAA de procéder, en deux années, à travers le PASANAO, au lancement de trois appels à propositions d'opérations innovantes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest, avec le concours financier de l'AFD, pour un montant d'environ trois millions six cent mille euros. Le soutien aux « Opérations innovantes pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP).

Il a relaté les trois années d'activités du PASANAO avec des résultats probants. Il a insisté sur l'utilité de réétudier l'impact et la durabilité des actions, et de capitaliser sur les actions pilotes « opérations innovantes ». Il a informé l'assistance de la réalisation prochaine d'une étude diagnostique du fonctionnement de l'ARAA destinée à formuler des recommandations pour le renforcement des modalités de mise en œuvre des projets/programmes de l'ECOWAP/PDDAA sous l'égide de l'agence régionale.

Avant de souhaiter un grand succès aux travaux, monsieur AYASSOR, a rappelé les objectifs et les résultats attendus des comités de pilotage. Il a assuré que la Commission de la CEDEAO ne ménagera aucun effort pour accompagner la mise en œuvre des recommandations des comités de pilotage dans les délais les meilleurs, et a exprimé sa gratitude à l'Agence Française de Développement pour son appui constant et multiforme et à tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la tenue des comités de pilotage des projets/programmes sous la tutelle de l'ARAA.

Dans son discours d'ouverture, M. Noël BATAKA, Secrétaire Général du ministère de l'agriculture, prenant la parole au nom du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique du Togo, empêché à la dernière minute, a d'abord souhaité la bienvenue sur la terre hospitalière le Togo à l'ensemble des participants par leur présence aux séries de réunions des comités de pilotage des projets et programmes régionaux dont l'exécution est confiée à l'ARAA.

Ensuite, il a évoqué l'adoption de la décision consacrant l'acte de naissance de la politique agricole de la CEDEAO, l'ECOWAP, en 2005, par le 28^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'espace CEDEAO. Ainsi, les autorités politiques tant au niveau régional qu'au niveau national ont pris des engagements pour la mise en œuvre de cette politique agricole régionale qui s'est traduit par la conception des programmes régionaux et nationaux d'investissement agricole. Au Togo, au plus haut niveau, le gouvernement est résolument engagé dans la mise en œuvre de cette politique qui constitue le socle indispensable à la construction d'une nation prospère, libérée des hydres de la famine, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. La nation togolaise participe fortement aux efforts de la CEDEAO pour la mise en œuvre des politiques et programmes de développement communautaire en général et du développement agricole en particulier. A titre d'illustration, le Togo apporte sa contribution aux efforts au niveau régional en abritant sur son territoire les sièges d'institutions phares de la CEDEAO, telles la Banque d'Investissement pour le Développement Communautaire (BIDC), le Centre d'Information et de Communication (CIC), l'Unité de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructures (PPDU) et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). Le Gouvernement togolais n'a pas hésité à mettre à la disposition de cette jeune Agence un bâtiment de 30 bureaux pour son personnel.

En poursuivant son discours, le Secrétaire Général a rappelé que le Président de la République Togolaise, son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE a été sollicité à l'occasion du lancement des objectifs de développement durables pour faire le plaidoyer auprès de ses pairs et de la communauté internationale pour un engagement plus soutenu et solidaire pour l'éradication de la pauvreté, la faim, l'insécurité alimentaire et pour un développement

durable équitable à l'horizon 2030. Au titre de la mise en œuvre des OMD et de la politique agricole communautaire, le Togo est parmi les premiers Etats de l'espace CEDEAO à avoir endossé son compact ECOWAP/PDDAA et formulé son Plan National d'Investissement Agricole et pour la Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Avant de déclarer ouverte la première réunion de cette semaine de Comités de pilotage de l'ARAA, il a rappelé les objectifs des réunions, tout en réitérant les remerciements du Gouvernement de la république togolaise à la Commission de la CEDEAO, et à tous les PTF pour leur appui constant.

2.2. Mise en place du bureau

A la suite de la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été mis en place comme suit:

- Président de séance : M. Tchamboukou AYASSOR, CAERE, président.
- Facilitateur : M. Alain Sy TRAORE, DADR.
- Rapporteurs : Cellule de Coordination PASANAO (Amadou Mactar KONATE et Borgui YERIMA) et DAERE (Pierre HAAS)

Ensuite, l'agenda de travail (en annexe) a été adopté après discussions.

2.3. Méthodologie de travail

Les travaux se sont déroulés en plénière, avec des présentations, suivies de discussions, débats et synthèses.

III. RESULTATS DES TRAVAUX

Au cours de la rencontre, les présentations et les débats ont porté sur :

3.1. Rappel et suivi des recommandations du COPIL 2015

- Amélioration significative du taux d'exécution budgétaire : ce taux est passé à 39 % au 31/12/15 et devrait atteindre au moins 60% à la fin 2016, avec la mise en place des financements dédiés aux projets innovants retenus dans le cadre des appels à propositions de projets et la finalisation des études (ateliers de validation, paiement des honoraires, etc.) ;
- L'évaluation de la contribution de la CEDEAO dans la mise en œuvre du PASANAO est estimée au 31/12/2015 à 415.338 €. Il a été précisé que cette estimation ne concernait que les dépenses engagées au niveau de l'ARAA, mais n'incluait pas les dépenses effectuées au niveau de la DADR, qui seront aussi à prendre en compte ;
- Accord de l'AFD pour la prolongation du programme (report de la date limite de versement des fonds fixé au 31 décembre 2017), et réallocation budgétaire (toutes composantes confondues), actés par un troisième avenant à la Convention de financement CEDEAO/AFD CZZ1431. Suite à la signature de cet avenant, la CEDEAO devra signer 3 avenants complémentaires, respectivement avec le CILSS (pour la composante 1), ainsi qu'avec le consortium IRAM/AEDES/ISSALA/LARES et Expertise France (pour la composante 4) ;
- La non atteinte des objectifs d'augmentation de l'effectif des étudiants bénéficiaires de la formation en Master sécurité alimentaire, d'ouverture de la formation aux anglophones, de réalisation du plan d'action pour la pérennisation de la formation en master et d'élargissement de cette formation à un public plus large à travers l'approche e-learning ;

- Le transfert au projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire des rapports d'études produits dans le cadre du PASANAO (modalités de mise en œuvre de la réserve financière, cartographie des infrastructures de stockage privé) et des Termes de références (TDR) et dossier d'appel d'offres (DAO) relatifs aux études à réaliser sur le stockage de proximité, le warrantage, la tierce détention et la mise en place d'un réseau de stockeurs privés et publics.

3.2. Bilan des activités réalisées en 2015

Au cours de la période 2015, plusieurs faits ont marqué la marche du programme notamment :

- l'évaluation à mi-parcours du programme ;
- la signature de l'avenant à la convention de financement entre l'AFD et la CEDEAO, formalisant la prolongation du PASANAO (avec une nouvelle date limite de versement des fonds fixée au 31/12/2017¹) et la réallocation du budget ;
- la signature des conventions de financement CILSS/UE pour la mise en œuvre d'ECOAGRIS, et CILSS/Banque Mondiale, Banque Islamique relatives à PRAPS, P2RS), etc. ;
- la prise de fonction du personnel de l'Unité Technique de Gestion de la Réserve et le début des activités du projet « Stock CEDEAO » ;
- le transfert de certaines activités aux projets d'appui aux filets nationaux de sécurité et Stock CEDEAO ;
- la tenue d'un atelier de partage sur le manuel des procédures et de gestion du cycle de projets de l'ARAA ;
- la tenue du Forum ECOWAP +10.

En termes de réalisations pour l'année 2015, dans les quatre composantes qui le constituent, le PASANAO a enregistré les acquis suivants :

Composante 1 : « Contribuer à l'évolution des Systèmes d'Information sur la Sécurité Alimentaire (SISA) pour faire face aux nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire » visant une vision rénovée de la sécurité alimentaire (exécutée par le CILSS).

- la réalisation de deux études sur le zonage des risques alimentaires en Côte d'Ivoire (rapport non validé à cause d'un agenda chargé du dispositif national) et au Ghana (rapport validé) ;
- la tenue d'une réunion du Comité Technique du Cadre Harmonisé et la publication de cartes régionales consensuelles sur la vulnérabilité courante en mars 2015 et la situation projetée de juin à août 2015 ;
- l'organisation de 2 cycles d'analyse et la mise à jour (en juin) des résultats de l'analyse de la SAN de mars 2015 au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Niger ;
- le renforcement des capacités des SIM dans le bassin centre au Burkina Faso en août 2015 ;

¹ date au-delà de laquelle aucun versement ne pourra plus intervenir.

- l'élaboration des TDR et du budget y afférent, du processus de mise en œuvre de l'enquête VAMU (analyse de la vulnérabilité alimentaire en milieu urbain) dans 2 villes (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) du Burkina Faso ;
- l'animation de la base des données de la Centrale d'information sur les filières et les marchés (12 SIM/17 fournissent régulièrement les données prix) ;
- l'organisation des missions d'évaluation de la SA et des marchés dans les bassins Centre et Ouest et la participation à la 3^{ème} conférence régionale des experts analystes des marchés ;
- la formation « Master SAN » de la 3^{ème} promotion de 21 étudiants (sortie de la promotion fin mars 2016) dont les thèmes de stage développés sont d'actualité, allant des adaptations aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire à l'impact des banques de céréales sur la sécurité alimentaire, etc.

Composante 2 : « Contribuer au développement de nouvelles politiques régionales et instruments visant à réduire l'insécurité alimentaire » (appui institutionnel à la CEDEAO et à ses Etats membres à la mise en œuvre des politiques publiques).

Dans le cadre de cette composante, les acquis suivants ont été obtenus :

- la finalisation de l'étude sur les modalités de gestion de la réserve financière de la RRSA – versions en français et anglais du rapport disponibles depuis le 23 sept. 2015 (*étude transmise à l'UTG-RRSA, non validée*) ;
- la réalisation de l'étude sur « la formulation des propositions de mesures complémentaires au TEC visant à atténuer la volatilité et les flambées des prix à l'importation ». Un rapport provisoire incomplet a été remis début mars 2016. Il est en cours d'analyse pour définir les suites à donner à cette étude d'une grande utilité pour la CEDEAO ;
- la finalisation de l'étude « cartographie des infrastructures et capitalisation des expériences de stockage privé » (*étude transmise à l'UTG-RRSA, non validée*) ;
- la réalisation de l'étude « appui à la conception d'un dispositif régional d'échange et de formation sur les filets de sécurité sociaux ». Les *rapports pays* (Burkina Faso, Nigeria, Bénin, Ghana, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal) et une synthèse régionale sont disponibles ;
- l'élaboration d'une note d'analyse sur les enjeux de la renégociation des taux de droits de douane consolidés à l'OMC par les Etats membres de la CEDEAO (rédaction en cours) ;
- la poursuite de l'appui institutionnel au Réseau Ouest Africain des Céréaliéristes (ROAC), notamment à travers le soutien au fonctionnement de son secrétariat général et à la tenue de son Assemblée Générale, en janvier 2015 à Lomé ;
- l'élaboration des TDR et du DAO pour deux études, l'une sur l'« Appui à la mise en réseau des stocks publics et privés », l'autre sur l'« Appui à la promotion du warrantage et de la tierce détention ». Ces deux (2) activités ont été transférées au projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest pour prise en charge.

Composante 3 : « Appui au financement et à la mise en œuvre des opérations innovantes sur la sécurité alimentaire ».

- Bénéficiant d'une enveloppe révisée s'élevant à environ 4,37 millions d'Euros, c'est la composante phare du programme du fait de l'engouement que l'action crée auprès des

organisations professionnelles de producteurs, de transformateurs, de commercialisation, de crédits et assurances agricoles. A cet effet, 7 projets ont bénéficié, dans le cadre d'un 1er appel à propositions de projet, des subventions de l'AFD à travers la CEDEAO, pour un financement d'actions innovantes et de capitalisation de 1 550 565 euros. Ils sont en cours d'exécution et accueilleront, à partir du 30 mars 2016, une première mission de suivi de démarrage des activités. Dix (10) projets ont été retenus dans le cadre d'un 2nd appel à propositions. Les accords de subvention avec les porteurs de ces 10 projets sont en cours de formalisation, pour un montant total de 1 636 876 euros. Un seul de ces projets se situe dans un pays non-francophone de la CEDEAO, ce qui révèle la nécessité d'améliorer la promotion des appels à proposition de l'ARAA dans tous les pays de l'espace sous régional. Un 3ème appel à propositions sur les thématiques « techniques de production agricole résilientes » et « formation et emploi des jeunes en milieu rural » a été lancé depuis le 1er mars 2016, pour une enveloppe disponible de 800 000 euros. La liste des projets retenus dans le cadre des deux premiers appels à propositions se trouve en annexe.

Composante 4 : « *Coordination du programme* » à travers une Assistance technique au DAERE, une Cellule de Coordination du programme sise à l'ARAA et assistance technique ponctuelle fournie par un groupement de quatre bureaux d'études : IRAM-AEDES-ISSALA-LARES.

Plusieurs activités ont été réalisées dans la conduite de cette composante :

- l'organisation du 3^{ème} COPIL PASANAO en février 2015 ;
- l'organisation de l'évaluation à mi-parcours du programme ;
- l'appui technique dans le suivi la tenue régulière de séances de travail (skype) entre la cellule de coordination et l'équipe de backstopping ;
- le réaménagement budgétaire du programme ;
- la tenue d'une réunion de travail avec SAP/Mali, INSAH/CILSS, PASANAO et l'équipe de backstopping dans le cadre des enquêtes en milieux urbain et rural ;
- la participation au Comité d'Orientation de l'ARAA et au Forum ECOWAP +10 ;
- l'appui à l'ARAA, à travers les préparations ou participations aux réunions et ateliers nationaux ou régionaux ;
- l'élaboration d'une note sur le suivi des projets innovants.

3.3. Synthèse du Plan de Travail et Budget Annuel 2016

Les activités proposées sur la période de Janvier 2016 à Décembre 2016 se présentent comme suit :

Composante 1 : Conformément aux orientations retenues à l'issue de l'évaluation à mi-parcours, trois grandes activités sont prévues :

- Action 1 : La finalisation du zonage à risque alimentaire (Côte d'Ivoire, Ghana), la participation des experts CH et animation de la Base de Données Marchés ;
- Action 2 : Le renforcement des SIM et l'intégration de la dimension « revenus des ménages » dans le suivi de la vulnérabilité et le suivi conjoncturel en milieu urbain ;
- Action 3 : Le soutien à la finalisation de la 3ème Promotion Mastère SAN, le recrutement et le démarrage de la 4ème Promotion Mastère SAN, l'élaboration d'un plan d'action pour la pérennisation du Mastère et le développement de e-learning.

Composante 2 : les activités inscrites sont la continuation de la rédaction des notes TEC et la finalisation de l'étude de formulation des propositions de mesures complémentaires au TEC visant à atténuer la volatilité et les flambées des prix à l'importation et sa validation.

Composante 3 : La sélection des projets de l'AP3, la signature des accords de subvention y afférent, la signature des accords de subvention relatifs aux projets de l'AP2, le suivi des projets en cours d'exécution et l'organisation des ateliers de démarrage des projets de l'AP2 et de l'AP3.

3.4. Questions débattues

Les participants ont échangé et débattu sur les questions suivantes :

Sur les diverses études, leurs liens avec celles en cours au CILSS et les thèmes qui sont développés par le RPCA sur la vulnérabilité, l'implication effective des Organisations paysannes de producteurs (OP) dans la réalisation de celles-ci, sur comment les résultats des études sont diffusés et pour quelles utilisations, surtout pour l'adaptation/amélioration des outils du dispositif PREGEC du RPCA.

- Les études sont centrées sur les nouveaux déterminants de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et leurs résultats sont reversés dans le cadre harmonisé. Elles alimentent les travaux réalisés dans le cadre du RPCA, contribuent à l'amélioration des connaissances, des outils du dispositif PREGEC et fournissent des informations pour l'aide à la décision ; ex : connaissance des taux de pertes post-récolte, mécanismes de veille sur l'insécurité alimentaire.
- Certaines études n'ont pas encore fait l'objet de restitution : cela devrait être fait dans le courant de l'année 2016, notamment celles sur a) la cartographie du stockage privé, b) la Réserve financière de la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RF/RRSA), c) les mesures complémentaires au TEC, etc. Cette dernière étude vise à proposer des mesures efficaces qui permettent à la CEDEAO, en cas de volatilité et de flambée des prix sur les marchés internationaux comme ce fut le cas lors de la crise 2007-2008, de prendre une décision collective et éviter des actions unilatérales prises par des Etats membres, qui fragiliseraient le processus d'intégration régionale. Cette étude de modélisation conduite par le bureau ITAQA, a exploité une base de données sur des séries de prix collectés auprès de diverses sources (y compris le Centre Régional Agrhymet) pour alimenter un modèle mathématique, mais s'est pour le moment arrêtée à ce stade. A ce jour, les résultats de la modélisation ne sont pas encore disponibles. Des concertations sont en cours pour définir les prochaines étapes du travail à mener et s'assurer de sa bonne fin.

Sur la mise en œuvre des appels à propositions relatifs aux Opérations innovantes

- La procédure adoptée passe par la diffusion, dans les pays membres de la CEDEAO, d'un avis de publication dans deux journaux (le journal officiel et un journal privé le plus lu), complétée par la diffusion sur les sites de la CEDEAO, de l'ARAA, de l'AFD, de la FAO, du Secrétariat CSAO/OCDE, du CILSS, et de certaines Agences (HUB RURAL, NANTS au Nigeria) et une large diffusion à tous les contacts utiles. Il sera nécessaire de continuer à explorer les canaux de diffusion les plus appropriés, mais les modalités adoptées ont déjà permis d'atteindre un grand nombre de cibles.
- Le mode opératoire des appels à proposition de projet est clair (avis envoyés aux pays, publication, etc.). Beaucoup de soumissionnaires n'ont pas l'habitude de répondre à ce genre d'AP, qui nécessite une bonne compréhension des lignes directrices, et la mobilisation de compétences pour les aider à concevoir et à rédiger les notes conceptuelles et les propositions. Les dossiers techniques ne sont pas excessivement

complexes, ils sont bien expliqués et les procédures de rédaction sont facilitées à travers des questions guides, des encadrés qui rappellent les critères d'éligibilité et de sélection, etc.

- Les inquiétudes de l'AFD et de certains membres du COPIL sur la longueur des délais du processus des AP sont légitimes. Mais le dispositif d'évaluation des propositions, qui s'appuie sur des experts régionaux (valorisation de l'expertise régionale) et internationaux, et le souci de traiter équitablement toutes les offres induisent des délais difficiles à compresser sans risquer d'altérer la qualité des propositions retenues. Toutefois, fort des expériences accumulées, il est certain que les délais de dépouillement et de contractualisation des AP devront pouvoir être réduits, en veillant en particulier à éviter tout retard dans le respect des calendriers prévus. De plus, les modèles d'accord de subvention étant maintenant validés par les services juridiques de la CEDEAO, une réduction significative des délais de signature des accords est désormais attendue. Tout devra donc être mis en œuvre pour que les délais soient tenus, pour que la mise en œuvre des activités soit effective d'ici la fin du projet.
- Le programme de renforcement des capacités (FAO-AECID) pourrait être mobilisé en vue de développer les capacités des porteurs de projets à s'inscrire dans ces démarches d'appels à proposition, qui sont appelées à devenir des modalités courantes de financement dans la région. Les organisations faitières, pour leur part, doivent veiller à développer une capacité d'appui à leurs membres. Elles peuvent s'appuyer sur les bureaux d'étude de la sous-région à cette fin.
- Enfin, il a été noté que les porteurs de projet qui ont été retenus sont souvent « accompagnés » par des ONG internationales. Les débats du Copil ont porté sur la durabilité de cette démarche. Le COPIL a insisté sur le rôle central que les acteurs locaux doivent jouer dans les projets, et sur la nécessité de veiller à ce que les appuis internationaux puissent les renforcer et en évitant de s'y substituer.

Sur la formation Mastère en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) : augmentation du nombre d'étudiants à 25 (comme convenu lors du précédent comité de pilotage), ouverture de la formation aux anglophones, développement de formation via e-learning et activités/contacts à mener en vue d'une pérennisation du mastère.

- Le processus de recrutement de 2015 était déjà en cours et le CILSS pensait trouver les 25 dans les propositions qu'ils avaient déjà reçue, mais il y a eu des désistements, ce qui n'a pas permis d'atteindre les 25, il n'était plus possible à causes des délais de relancer un nouvel cycle de recrutement.
- Ouverture aux pays anglophones : Il y a eu plus de postulants francophones qu'anglophones, or il faut donner la chance aux anglophones de bénéficier des formations : pour prendre des étudiants anglophones, il fallait leur faire bénéficier de 4 mois de séjour linguistique pour qu'ils apprennent le français, ce qui n'était pas jouable au sortir du COPIL 2015. Mais la prochaine session commencera en juin 2016 ce qui permettra d'intégrer les anglophones.
- Comme la rappelle l'AFD, la pérennisation du mastère est nécessaire. Lors de la dernière réunion du COPIL, en février 2015, il avait été souligné que le « e-learning » pouvait être une solution à développer. Un plan de mise en œuvre du système d'« e-learning » devait être élaboré, mais n'est pas encore disponible. Il devrait être produit en 2016, avec un chiffrage des coûts afférents. Le Centre Agrhymet devra se rapprocher de l'UEMOA et de la CEDEAO, ou autres partenaires, pour trouver des sources de financement en vue de trouver des solutions permettant de pérenniser le mastère après le projet.

Sur l'évaluation de la contribution de la CEDEAO dans la mise en œuvre du PASANAO

- L'estimation au 31/12/2015 de la contribution de la CEDEAO présentée au cours de la réunion ne représente que les montants engagés par l'ARAA. Il faudra y intégrer la contribution sur budget de la DADR, ce qui permettra de consolider l'information à communiquer à l'AFD en réponse à sa requête.

Sur l'étude diagnostique de l'ARAA

- Il a été noté qu'il était souhaitable et indispensable que cette étude soit une vraie commandite de la CEDEAO en dehors de toute interférence d'un projet ou programme. Par conséquent, elle devrait être conduite selon une procédure qui permette une adhésion de toutes les parties prenantes à ses orientations, à sa conduite et à la validation de ses résultats, dans la mesure où elle doit déboucher sur un consensus sur les éventuelles réformes à engager. À travers cette approche souveraine et inclusive, la CEDEAO, tout en apportant sa propre contribution, devrait inviter d'autres partenaires à le faire. Toutefois les sources de financement doivent être distinguées du processus de mise en œuvre de l'étude pour ne pas altérer cette « capacité fédérative ». Pour ce qui concerne le cas particulier du PASANAO, le DAERE a rappelé que la mobilisation des ressources de ce projet ne doit être perçue que comme une opportunité pour pouvoir dérouler cette action (sur la base du budget dégagé à cet effet, de 30 000 €), mais c'est bien la CEDEAO (D/ADR et ARAA) qui demande, définit les termes et pilotera l'étude.

Sur les activités programmées dans le cadre de la Composante 1

- Le CILSS s'est inquiété des conséquences de la compression de personnel induite par le réaménagement budgétaire suite aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours. Les 3 activités majeures dans la C1 sont : i) poursuite des activités SIM ; ii) enquêtes en milieu urbain ; iii) Mastères SAN. Le DAERE a rappelé que cette préoccupation est prise en considération via le transfert du financement de certains postes du PASANAO vers ECOAGRIS à partir de janvier 2017. La CEDEAO a envoyé une lettre au CILSS en septembre 2015 pour l'informer des arbitrages réalisés, à laquelle le CILSS n'a réagi que tardivement, en janvier 2016. Par ailleurs, l'AFD a rappelé que les activités retenues au niveau de la composante 1 pour la période 2016-2017 de prolongation du programme, ainsi que les réaménagements budgétaires qui découlent de l'évaluation à mi-parcours ont été débattus et précisés à Bamako en juin 2015. Par la suite, ils ont été actés via la signature de l'avenant à la convention de financement, intervenue fin décembre 2015. Dans ce contexte, il n'est donc plus question de les remettre à nouveau en cause, mais il a été convenu qu'à l'issue du comité de pilotage un dialogue pourra associer la DADR/CEDEAO, le CILSS, l'ARAA/PASANAO ainsi que l'AFD, pour permettre de clarifier et de préciser les orientations retenues.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, le Rapport annuel d'activité 2015, le Plan de Travail et le Budget Annuel 2016 ont été adoptés, avec les recommandations suivantes, à l'endroit de :

PASANA O :

1. Respecter les délais de mise en œuvre de l'AP2 et de l'AP3 pour s'assurer que les projets soient conduits à terme, avant la date limite de versement, le 31 décembre 2017. Il faut noter qu'il y a aussi l'idée d'une prise de décision anticipative qui consiste à : i) voir si objectivement le processus de sélection de l'AP3 ne peut pas être raccourci ; ii) sinon, prendre une décision anticipative pour son annulation. Certainement que cela permettra d'affecter les ressources à d'autres activités. Cette évaluation anticipative et objective incombe naturellement à l'équipe technique du projet ;
2. Poursuivre la finalisation et la validation de l'étude sur la « formulation des propositions de mesures complémentaires au TEC permettant de faire face à la volatilité et la flambée des prix à l'importation » ;
3. Poursuivre la production et la diffusion des notes d'impact sur le TEC ;
4. Faire en sorte (discrimination positive) que les projets issus des appels à propositions de projets futurs, (i) soient portés par les pays anglophones et lusophones, (ii) prennent en compte la dimension géographique, et (iii) soient aussi portés par les acteurs de la région ;
5. Associer les organisations régionales de producteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans le pilotage des études mises en œuvre dans le cadre du programme.

CEDEAO :

6. Signer les avenants aux contrats de prestations établis avec le consortium IRAM/AEDES/ISSALA/LARES et avec Expertise France ;
7. Assurer directement et de manière inclusive (y compris la mise en place d'un groupe multi-acteurs de suivi du processus) le pilotage de l'étude diagnostique de l'ARAA.

CILSS et CEDEAO :

8. Signer l'avenant à la convention entre la Commission de la CEDEAO et le CILSS pour la mise en œuvre de la composante 1 du programme PASANA O.

CILSS :

9. Recentrer les activités de la Composante 1, dans le respect des réaménagements budgétaires actés et formalisés, suite à l'évaluation à mi-parcours ; à défaut, les activités qui ne seraient pas conformes aux arbitrages réalisées par la CEDEAO pourraient être déclarées inéligibles par l'AFD ;
10. Respecter le calendrier des activités prévues dans la programmation de 2016 ;
11. Elaborer urgemment un plan d'action de pérennisation de la formation Mastère SAN, sous forme d'e-learning, et basée sur diverses d'autres sources de financement : UEMOA, CEDEAO, autres bailleurs (y compris secteur privé).

Fait à Lomé, le 20 Mars 2016

Le Président

Monsieur Tchambakou AYASSOR

Commissaire chargé de l'Agriculture, de l'Environnement
et des Ressources en Eau

Annexe 1 : liste des participants

N°	PAYS / COUNTRY	NOM / NAME	FONCTION	INSTITUTIONS	EMAIL / TELEPHONE
01	Burkina Faso	Ouédraogo Souleymane	Gestionnaire comptable	CILSS	Souleymane.ouedraogo@cilss.bf
02	Burkina Faso	Houssou Ector Sédar	Expert en sécurité Alimentaire	CILSS	Ector.houssou@cilss.fr
03	Burkina Faso	Adamou Hinsa	Expert en suivi- Evaluation	CILSS	Hinsa.adamou@cilss.bf
04	Niger	Lona Issaka	Expert changement climatique	CILSS / AGRHYMET	i.lona@agrhy.net
05	Mali	Dr.Dabo Keffing	Expert Nutrition/HEA	CILSS/INSAH	kdabo@insah.org
07	Niger	Dr. Damien Hanswirth	AT DG/AGRHYMET	CILSS/AGRHYM ET	damienh@yahoo.fr
08	Niger	Mamadou Samaké	Chef Département Appui Technique	CILSS/AGRHYM ET	m.samake@agrhy.net
10	Burkina Faso	Barry Fatoumata	Responsable Administrative et Financière	APESS	fatoumatabah2005@gmail.com
11	Togo	Alabi Lawani	Secrétaire Permanent	Comité National CILSS	awalabi@yahoo.fr
12	Togo	Léonidas Hitimana	Coordonnateur	FAO/ARAA	leonidas.hitimana@fao.org
13	Sénégal	Cissokho Cheick M.	Président d'Honneur	ROPPA	sousosora@gmail.com
14	Burkina Faso	Sanou Soumaila	Président	ROAC	cicb@fasonet.bf
15	Burkina Faso	Ba-Diao Maty	Coordonnatrice PRAPS	CILSS	maty.ba-diao@cilss.bf
16	Burkina Faso	Mahalmadou Hamadoun	Coordonnateur PRA/SA-LCD- POPDEV	CILSS	mahalmoudou.hamadoun@cilss.bf
17	Burkina Faso	Idi-Issa Ibrahim Lumumba	Secrétaire Exécutif Adjoint	CILSS	Idi-Issa@cilss.bf
18	Sénégal	Yamar Mbodj	Directeur Exécutif	Hub Rural	yamarm@hubrural.org
19	France	Sibiri Jean Zoundi	Administrateur Principal	Secrétariat CSAO/OCDE	sibirije.zoundi@oecd.org
20	Togo	Salifou Ousseini	Directeur Exécutif	ARAA/CEDEAO	osboube@yahoo.fr osalifou@ecowas.int
21	Nigeria	Gabriel Neyra	Chargé de Projets	AFD	neyrag@afd.fr
22	Espagne	BegoniaRubio	Coordonnatrice Programme Régional	AECID	begonia.rubio@maec.es
23	Burkina Faso	Rouamba Pascal	Conseiller Régional	Coopération Suisse	pascal.rouamba@eda.admin.ch

N°	PAYS / COUNTRY	NOM / NAME	FONCTION	INSTITUTIONS	EMAIL / TELEPHONE
24	Burkina Faso	Bikienga Issa Martin	Coordonnateur CT/AGIR	CILSS	issa.bikienga@cilss.bf
25	Nigeria	Pierre Haas	Conseiller Technique	DAERE/CEDEAO	pierre.haas.ecowas@gmail.com
26	Niger	Dodo Boureima	Secrétaire Permanent	RBM	billital@yahoo.fr goroubanda@yahoo.fr
27	Burkina Faso	Traoré Adama	R. S&E	APESS	tradamos@gmail.com
28	Niger	Bagna Djibo	Président	ROPPA	bagna.djibo@yahoo.fr
29	France	Roger Blein	Consultant	IRAM/ISSALA/LARES/AEDES	roger.blein@bureau-issala.com
30	Togo	Yérima Borgui	Chargé de Programme	PASANAO/ARAA	borguiy@yahoo.fr
31	Togo	Konaté Amadou Mactar	Coordonnateur	PASANAO/ARAA	konatemactar@gmail.com
32	Togo	Guissou Sibraogo Richard	Chargé Programme Planification ARAA	ARAA/CEDEAO	richardguissou@yahoo.fr
33	Togo	Francis Dabiré	Expert en communication	ARAA/CEDEAO	francis_dab@yahoo.fr
34	France	Frank Pajot	Expert UE	CEDEAO/ARAA	frank_pajot@hotmail.com
35	Togo	Glé Koffi Emmanuel	Chef UTGR	CEDEAO/ARAA	emmanuelgle@gmail.com
36	Togo	Konlani Kanfilin	Expert	ARAA	kklonlani@yahoo.fr
37	Togo	Yabouri Nahmasat	Expert UTGR	CEDEAO/ARAA	nyabouri@gmail.com
38	Burkina Faso	Ousseini Ouédraogo	Secrétaire Exécutif	ROPPA	couedraogo@yahoo.fr
39	Nigeria	Humbert Gabrielle	Assistante Technique Filière	CEDEAO/ROPPA	filiere.plmf@sagerom.com
40	Niger	BlamahJalloh	Coordonnateur Technique	RBM	blamajallo@yahoo.fr
41	Togo	Seki Richemont	Nutritionniste Coordonnateur par interim Faim Zéro	FAO	richemont.seki@fao.org (+228) 92 86 73 25
42	Togo	Zongo Mohamed	Chef AF	ARAA/CEDEAO	zongomoha@yahoo.fr
43	Togo	Alagbé Jonas	Responsable des opérations	UTGR/ARAA/CEDEAO	jonas_fort@yahoo.fr
44	Togo	Afomale Yawo Agbelengo	Comptable PASANAO	ARAA/PASANAO	yafomale@yahoo.fr
45	Togo	Koutéra Bataka	SG	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique	noelpatra@yahoo.fr
46	Togo	Henri Jol	Journal	Aube Nouvelle	90 26 16 92/96 62 53 87

N°	PAYS / COUNTRY	NOM / NAME	FONCTION	INSTITUTIONS	EMAIL / TELEPHONE
47	Togo	Lompo Malick Ben Idriss	Responsable Cellule Info. Stock	ARAA/CEDEAO	mlompo@gmail.com
48	Togo	Houssou-Goe Septime	Analyste Sécurité Alimentaire & Marhés	ARAA/CEDEAO	hseptime@gmail.com
49	Burkina Faso	Ouédraogo Mahamadou	Chargé de Programme	ROPPA	ouedrama1@yahoo.fr
50	Niger	Traoré Salamatou	Suivi & Evaluation Genre	RBM	(+227) 92 80 46 20
51	Togo	Lare-Sambiani Leini	AE au CAERE	DAERE-CEDEAO	leinil@yahoo.fr
52	Espagne	Villarrubia Gabriel Duret	Assistante Technique	Coopération Espagnol	gvillarrubia@fiiapp.org
53	France	Cuzon Jean-René	Chef de Projet	AFD	cuzonjr@afd.fr
54	Nigeria	Traoré Sy Alain	Director Agriculture and Development	ECOWAS	atraore@ecowas.int
55	Nigeria	Tchambakou Ayassor	Commissaire AERE	ECOWAS	Tchambakou-ayassor1952@gmail.com
56	Togo	Atouga Marc Lapodini	Consultant	Cabinet d'Audit	lapo_atouga@yahoo.fr
57	Togo	Célestin Tienon	Procurement Officer	ARAA	tienoncelestin@hotmail.com
58	Togo	Aguidi Georgette Todjro	Assistante de Direction	ARAA	
59	Togo	Nkoyo Francesca Echabor	Assistante de Direction	Commission CEDEAO	
60	Togo	Michelle Locoh	Secrétaire de Direction	ARAA	
61	Togo	Adzowa Sika Kudzi	Secrétaire de Direction	PASANAO/ARAA	Kash.prof@yahoo.fr

Annexe 2 : liste des projets innovants AP1 et AP2

Tableau 1 : Liste des projets de l'AP1 ayant bénéficiés de la subvention de la CEDEAO.

PORTEURS	PAYS	TITRE DU PROJET	Montant de la subvention accordé en Euro	Solde de l'enveloppe disponible en Euro
Montant total de l'enveloppe du premier AP (AP1)				2 000 000
Thématique 1 : Fortification des aliments et production locale des produits de supplémentation nutritionnelle				
STA	NIGER	"Projet innovant en faveur d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle"	250 000	1 750 000
GRET France	BURKINA-MALI-NIGER-BENIN	"Innovation pour le développement d'aliments nutritionnels pour les jeunes enfants et leur mère au Burkina Faso, Mali, Niger et Bénin"	187 395	1 562 605
HKI /USA	BURKINA-BENIN-TOGO	"Fortification des aliments et production locale de produits de supplémentation nutritionnelle"	249 998	1 312 607
Thématique 2 : Sécurisation des systèmes d'activités pastoraux:				
LA LAITERIE DU BERGER	SENEGAL	"Projet de valorisation des pailles de canne" VALPAC	288 303	1 024 304
RBM	NIGER	"Projet d'étude et d'opérationnalisation d'un projet pilote de mise en œuvre de la composante « aliment du bétail" de la réserve régionale de sécurité alimentaire» PROPILAB	250 000	774 304
Thématique 3 : Renforcement des systèmes de crédit et d'assurance agricoles:				
INADES Togo	TOGO	"Capitalisation sur un partenariat innovant pour l'accès des petits producteurs au crédit agricole au Togo"	74 905	699 399

PSI COOPEC	SENEGAL	"Partenariat pour le développement de services innovants au sein de la COOPEC-RESOPP " PSI-COOPEC	249 964	449 435
Total AàP1	7 Projets		1 550 565	449 435

Tableau 2: Liste des projets retenus pour bénéficier de la subvention de la CEDEAO dans le cadre de l'AP2

PORTEURS	PAYS	TITRE DU PROJET	Montant de la subvention accordé en euro	Solde de l'enveloppe disponible en euro
Montant total de l'enveloppe du second (AP2)				1 647 194
Thématique 1 (TH1): « Stockage et commercialisation des produits agricoles et gestion des risques de marché »				
RONGEAD France	CEDEAO	« Intelligence économique au service de la gestion du risque prix dans les filières céréales (mil, sorgho, maïs, riz) »	199 974,25	1 447 219,75
UAR-Plateau	TOGO	« Extension d'expériences en matière de commercialisation des produits agricoles par le warrantage comme stratégie d'amélioration des revenus des producteurs agricoles des filières soja et riz dans la Région des Plateaux »	28 192,00	1 419 027,75
OXFAM	BURKINA FASO	« Projet d'Amélioration de la Gestion des Stocks de Céréales par les producteurs/trices membres de la FEPAB »	200 000	1 219 027,75
ENDA ENERGIE Sénégal	MALI	« Séchage-stockage de fruits et légumes par l'énergie solaire à la Ferme Fakoly – Mali »	234 547	984 481,11
MAEH	TOGO	« Mise en place d'un système d'information CAPI sur les marchés agricoles »	190 599	793 881,95
Total Thématique 2 (TH2) :« Comportements alimentaires: enjeux pour la valorisation des ressources locales »				

PORTEURS	PAYS	TITRE DU PROJET	Montant de la subvention accordé en euro	Solde de l'enveloppe disponible en euro
GRET France	BURKINA FASO	« Valorisation des produits locaux pour améliorer les comportements alimentaires dans la boucle du Mouhoun et favoriser une bonne transition nutritionnelle à Ouagadougou »	224 995	568 886,95
RONGEAD France	BURKINA FASO	« Label bio au Faso : développement d'un système participatif de garantie pour des comportements alimentaires sains et une agriculture résiliente »	147 700	421 186,95
FPGL Canada	BENIN	« Projet d'appui à la sécurité alimentaire et à l'amélioration nutritionnelle (PASAAAN) – phase 2 »	111 504	309 682,95
GRDR	SENEGAL	« Système Alimentaire Durable et lutte contre la Malnutrition à Rufisque (SADMAR) »	149 362	160 320,95
ZOA	LIBERIA	« Improving Food-Related Behavior in Value-Added Cassava Products in Liberia»	149 994	10 326,95
Total AP2	10 Projets		1 636 867,05	10 326,95

Annexe 3 : Agenda de la réunion

Dimanche 20 mars 2016		
Horaires	Actions	Remarques
8h30 – 9h00	Accueil des participants	
9h00-9h30	<ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue du Directeur exécutif de l'ARAA - Intervention de l'AFD - Allocution du Commissaire Agriculture, Environnement et Ressources en Eau de la CEDEAO - Allocution d'ouverture du Secrétaire Général du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique du Togo 	
9h30-10h30	Présentation du Rapport technique et financier des activités réalisées en 2015 par le PASANAO	PASANAO
10h30-11h00	Discussions sur le Rapport technique et financier 2015	Participants
11h00-11h15	<i>Pause-café</i>	
11h15-12h00	Présentation du programme d'activité 2016 et des grandes lignes de la programmation pour 2017 et les budgets y afférents du PASANAO	PASANAO
12h00-13h00	Discussions Générales sur le programme d'activités 2016 et des grandes lignes de la programmation pour 2017 et les budgets y afférents du PASANAO	Participants
13h00-13h30	Conclusions générales et recommandations	
13h30-14h30	Pause déjeuner	